

Règlement intérieur du C.D.I

Centre de Documentation et d'Information



LES HORAIRES DU CDI

Le C.D.I est ouvert du Lundi au Vendredi de 7h.30 jusqu'à 15h.

POURQUOI VIENT-ON AU CDI ?

- 1- Pour faire un travail ou une recherche qui nécessite l'utilisation de documents ou de l'ordinateur.
- 2- Pour se détendre en lisant (BD, périodique, conte, roman)
- 3- Pour emprunter des livres documentaires ou des livres de fiction.



CONDITIONS DE PRET :

Tout élève du Lycée recevra sa carte de CDI.

Pour pouvoir emprunter un document, l'élève doit passer par le bureau de la documentaliste muni de sa carte.

L'élève n'a pas le droit d'emprunter plus que deux ouvrages, et doit respecter les délais de prêt :

15 jours pour les livres et 3 jours pour les magazines et les BD.



DROITS ET DEVOIRS DE L'ELEVE

En entrant au C.D.I, je prends l'engagement de respecter les règles suivantes :



- Je dépose mon cartable près des portes du CDI.
- Je dois, impérativement respecter le calme et parler à voix basse.
- Je ne dois ni courir, ni manger, ni mastiquer, ni boire.
- J'ai le droit de travailler, de faire des recherches et de consulter des documents.
- Je ne dois pas abîmer le matériel du CDI (graffitis sur les tables et les chaises...)
- Je ne dois ni écrire, ni dessiner sur les livres et les documents, ni même plier ou corner les pages.
- Je dois replacer les documents au bon endroit – tout document a sa place - ou les remettre aux documentalistes.
- Je dois demander l'autorisation de la documentaliste avant d'utiliser les ordinateurs et avant d'imprimer.
- Je dois, avant de quitter le CDI, remettre la chaise à sa place.
- Baladeur MP3 et téléphone portable sont interdits.

INTERNET AU CDI

Il est permis de naviguer sur Internet pour une recherche.
Jeux, Chat, E-mail et Facebook sont strictement interdits.



PHOTOCOPIEUSE AU CDI

L'utilisation de la photocopieuse est limitée aux documents qu'on ne prête pas comme les usuels (encyclopédies)

***Le CDI est un lieu calme, accueillant et agréable.
Pour qu'il le reste, respectons les droits et les devoirs de chacun.***